

**COMITE PERMANENT INTER- ETATS DE LUTTE  
CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL  
Secrétariat Exécutif  
Unité de Développement Local (U.D.L)**

---

---

Forum sur le Foncier Rural en Afrique de l'Ouest

**- PRAIA + 9 -**

PREMIER DRAFT DE NOTE D'ORIENTATION

Avril 2002

## I - BACKGROUND

Dans les pays d'Afrique de l'Ouest, à vocation essentiellement agro-sylvo-pastorale, les questions liées au foncier et à la gestion des ressources naturelles ont une importance capitale. En général, ces pays sont très largement tributaires de leurs ressources naturelles en termes de moyens d'existence, d'emplois, de revenus, de recettes d'exportation, etc.

Au Sahel, la question foncière est apparue au cœur de la Stratégie régionale de lutte contre la désertification adoptée à Nouakchott (Mauritanie), en 1984.

Dans le cadre de l'opérationnalisation de cette stratégie s'est tenue à Ségou (Mali), en mai 1989, une rencontre régionale sur la gestion des terroirs au Sahel, qui a regroupé des représentants des Etats sahéliens, des organisations paysannes, des ONGs et des donateurs. Au nombre des huit orientations retenues pour opérationnaliser la stratégie régionale de lutte contre la désertification au Sahel, deux ont été considérées comme prioritaires : le foncier et la décentralisation.

*Le foncier est considéré comme un « fait social total », constitué à la fois par la terre et les ressources naturelles, qui y sont directement attachées, et par l'ensemble des relations entre individus et groupes par l'appropriation et l'utilisation de ces ressources. Il apparaît comme support et capital intervenant dans la production.*

La 25ème session ordinaire du Conseil des Ministres du CILSS, tenue à Bissau du 04 au 05 février 1990, a confirmé ce choix et décidé de l'organisation d'une réflexion prospective sur le foncier et la décentralisation au Sahel. Dans ce cadre, la Conférence régionale sur la problématique foncière et la décentralisation au Sahel, qui s'est tenue à Praia (Cap Vert), en juin 1994, a abouti à la définition de grands axes pour une gestion démocratique, participative et décentralisée des ressources naturelles au Sahel.

### **LES GRANDES ORIENTATIONS DE PRAIA EN MATIERE DE GESTION DECENTRALISEE DU FONCIER ET DES RESSOURCES NATURELLES AU SAHEL**

- ◆ Nécessité de définir un statut clair pour le foncier à l'égard de tous les acteurs, quels qu'ils soient ;
- ◆ Besoin urgent pour chaque pays d'élaborer une législation d'ensemble qui fixe les orientations générales d'une gestion foncière fondée sur l'équité et sur la justice sociale ;
- ◆ Définition de cadres contractuels clairs et durables améliorant les conditions d'accès aux ressources naturelles pour les catégories marginalisées ;
- ◆ Elaboration de programmes d'information, de sensibilisation et d'éducation des utilisateurs, en rapport avec l'objectif des législations, et visant à améliorer les relations entre les

Au cours de ces dernières années, les pays d'Afrique de l'Ouest ont connu des évolutions socio-politiques importantes liées notamment à la mise en œuvre des processus de démocratisation et de décentralisation, à l'avancée du processus de l'intégration régionale et au phénomène de la mondialisation.

En dépit de ces évolutions qui ont créé un environnement législatif et institutionnel favorable à la gestion des ressources naturelles, il n'en demeure pas moins que la question foncière n'a rien perdu de son acuité, comme en témoigne l'accroissement du nombre et de la sévérité des conflits fonciers. Paradoxalement, ces évolutions ont même exacerbé certains enjeux fonciers et fait naître de nouveaux, qui appellent aujourd'hui des réponses conséquentes.

Par ailleurs, la question foncière apparaît également comme une dimension fondamentale des différents accords globaux, en particulier de la Convention des Nations Unies de lutte contre la désertification, qui concerne au premier chef les pays de la sous-région.

C'est dans ce contexte que près d'une décennie après la Conférence de Praia, il est apparu au CILSS, la nécessité d'initier un tel forum sur le foncier rural en Afrique de l'Ouest, qui devrait aussi constituer un temps fort dans la réflexion sur la rénovation des politiques et stratégies de gestion des ressources naturelles, à l'ordre du jour dans la sous-région.

## **II - OBJECTIFS**

### **2.1. - OBJECTIF GLOBAL**

L'objectif global du forum sera de mesurer les progrès après Praia en faveur de la sécurité foncière et de la gouvernance locale dans la gestion des ressources naturelles, et de dégager de nouvelles orientations politiques favorisant un accès équitable aux terres et aux ressources naturelles, et une réduction des conflits fonciers et de la pauvreté rurale au niveau de la sous-région.

### **2.2. - OBJECTIFS SPÉCIFIQUES**

- ◆ Faire un bilan de l'état de mise en œuvre des orientations de Praia au niveau des différents pays du Sahel, et une évaluation des politiques et législations foncières et de gestion des ressources naturelles dans certains autres pays d'Afrique de l'Ouest ;
- ◆ Partager des résultats de recherche et des expériences pratiques en matière d'options foncières ;
- ◆ Informer les questions foncières émergentes liées notamment aux évolutions contextuelles (décentralisation, intégration régionale, mondialisation) ;
- ◆ Formuler de orientations stratégiques en matière de politiques et de législations foncières et de gestion des ressources naturelles ;
- ◆ Porter un discours politique sur la question foncière à l'occasion du prochain Sommet du CILSS, prévu à Nouakchott, en 2003.

## **III - DEMARCHE**

Le forum sera réalisé à travers un processus à la fois participatif, concerté et itératif.

Un processus participatif : l'approche participative mise en avant dans la réalisation des précédents exercices du genre s'est révélée d'une grande pertinence ; il importe d'inscrire ce nouvel exercice dans la même logique, en assurant une participation conséquente des principaux groupes d'acteurs concernés par la question foncière aux différents débats qui seront organisés.

Toutefois, au niveau de certains pays et au plan sous-régional d'importants débats ont été réalisés ces derniers temps sur la question ; là où c'est le cas, on devrait faire en sorte que ces acquis soient capitalisés au mieux dans le processus, et éviter toute duplication ;

Un processus concerté : un partenariat sera recherché avec les principales agences de coopération bilatérales (Coopération française, Coopération britannique, GTZ, USAID, DANIDA, etc.) et multilatérales (UNSO, FAO, BM etc..) s'intéressant à la question ainsi que les institutions techniques clefs (IIED, GRET, LTC, UICN, Landnet, etc.) oeuvrant dans le domaine, en vue de conjuguer les efforts et de partager le message qui sera délivré aux décideurs politiques ;

Un processus itératif et flexible : tout dogmatisme sera évité dans le schéma de mise en œuvre du processus. Le schéma proposé serait adapté en fonction des contextes et des réalités de terrain.

La mise en œuvre du forum sera articulé autour des principales étapes suivantes :

- **CONSULTATIONS NATIONALES DANS LES PAYS**

L'objectif des consultations nationales sera de procéder à une évaluation participative des politiques et législations foncières et de gestion des ressources naturelles, en termes de progrès réalisés depuis Praia, de contraintes à lever, de défis et d'opportunités. Cet exercice concernera essentiellement les neuf pays membres du CILSS. Dans la mesure du possible, il sera également fait une évaluation des politiques et législations foncières et de gestion des ressources naturelles au cours de ces dernières années dans un certain nombre de pays d'Afrique (Ghana, Côte-d'Ivoire, Bénin, Togo).

En principe, les consultations nationales pourront se dérouler essentiellement dans le cadre d'un atelier national regroupant les principaux concernés par la gestion foncière. Toutefois, dans les pays où ce genre d'exercice a déjà eu lieu, il sera trouvé une forme appropriée de mise à jour des idées.

- **DOCUMENTATION DES QUESTIONS ÉMERGENTES**

Il s'agira essentiellement de réflexions prospectives sur les questions foncières les plus vives qui se profilent à l'horizon suite aux évolutions socio-politiques et économiques en cours (décentralisation, intégration régionale, développement des marchés, mondialisation, etc.).

La réalisation de ces réflexions sera confiée à des institutions techniques ou à des personnes ressources compétentes.

- **ORGANISATION D'UNE SYNTHÈSE RÉGIONALE**

Ce sera une étape charnière dans le processus de préparation du forum au cours de laquelle on devrait s'évertuer à mettre en cohérence les idées forces qui se dégageront des consultations au niveau des pays et les analyses des chercheurs, et dégager les grands axes de discussion au forum. Cette étape sera essentiellement réalisée à travers l'organisation d'une réunion de travail regroupant des personnes ressources compétentes.

- **FORUM PROPREMENT DIT**

Ce sera le point culminant du processus. Il regroupera des représentants de haut niveau des différents groupes d'acteurs concernés par la question foncière en Afrique

de l'Ouest (structures gouvernementales, organisations paysannes, ONG, partenaires au développement).

#### **IV - DISPOSITIF ORGANISATIONNEL**

##### **- AU NIVEAU DES PAYS**

Le pilotage sera assuré par un comité national regroupant des représentants des principaux groupes d'acteurs impliqués dans la gestion foncière.

Dans nombre de pays, il existe déjà des structures à même de jouer ce rôle de pilotage, il ne serait pas alors nécessaire d'en créer de nouvelle.

##### **- AU NIVEAU RÉGIONAL**

Le pilotage sera assuré par un comité regroupant le CILSS et des institutions clés intervenant dans la gestion du foncier en Afrique de l'Ouest.

#### **V - AGENDA**

<b>Avril – 1<sup>ère</sup> quinzaine :</b>	Elaboration draft et finalisation note d'orientation
<b>2<sup>e</sup> quinzaine mai :</b>	Envoi de correspondance aux pays et aux partenaires
<b>Juin – septembre :</b>	Contacts avec les pays et les partenaires – Arrangements institutionnels et administratifs/protocoles de partenariat
<b>Fin septembre - début octobre :</b>	1 <sup>ère</sup> réunion du comité de pilotage
<b>Octobre – décembre :</b>	Evaluation dans les pays
<b>Janvier – avril 2003 :</b>	Réalisation des ateliers nationaux
<b>Juin 2003 :</b>	Atelier régional de synthèse – 2 <sup>e</sup> réunion du comité de pilotage
<b>Septembre 2003 :</b>	Forum foncier

#### **VI - PROPOSITION DE LIEUX**

↪ 1 <sup>ère</sup> réunion du comité de pilotage	:
Ouagadougou	
↪ Atelier régional de synthèse – 2 <sup>e</sup> réunion comité de pilotage	: Bamako
↪ Forum sur le foncier	: Niamey